VENTES A L'ENCAN.

J. P. Hecker.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété dans la ville de Gueydan. Paroisse de Vermilion.

Succession de John Joseph Wagner.

No 75.681—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division E

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—au bureau 830 rue Common — JEUDI, le 6 juillet 1905 à midi, à la Bourse des Esclaves de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 31 mai 1905 par l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Division E Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci après décrite à savoir:

Un certain lot ou morceau de terre situé dans la ville de Gueydan par ciasse Vermilion, Lne et étant connu et désigné comme lot No quinze (15) du bloc No cinquante (50) du plan de ladite ville de Gueydan, enregistré au bureau du recorder et connu de la paroisse de Vermilion. Lae, ledit lot ayant une façade de trente sept pieds six pouces à la rue Cinquième sur une profondeur de 142 pieds à une ligne.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer taxes de 1905 et l'acte de vente passé devant W. H. Ker notaire; faire un dépôt de vingt pour cent avec l'enchérisseur.

4 juin—4 11 18 25—juil 2 6

Macon&Kernaghan

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Beaux Lots dans le Cimetière Greenwood.

PAR MACON & KERNAGHAN — W. A. KERNAGHAN, encanteur —Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 20 juillet 1905 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 6 juin 1905, par l'Honorable John Ad. Pesinger, juge de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci après décrite à savoir:

Cinq certains lots de terre Nos 56, 58, 60, 62 et 64, situés sur l'avenue Cedar, entre les promenades Cedar et Aloe, mesurant chacun 8 pieds de face sur 9 pieds de profondeur, dans le cimetière Greenwood de la Nouvelle Orléans, deux desdits lots sont des lots d'une ignire, la propriété foncière est en demande, avec l'eau sur une place de repos pour l'avenir.

Conditions— Comptant: 20 pour cent comptant requis au moment de la vente.

Oscar Schreiber, avocat.

18 juin—18 25—juil—2 9 16 30

Danziger & Tessier

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vins, Liqueurs, Installations de Buvette. Meubles de Maison.

IN RE MINEURS GARCIA.

No 75 278—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER.— C. A. Tessier, Encanteur, bureau 134 rue Carondelet VENDREDI, 7 juillet 1905, à 11 heures a. m., sur les lieux, No 1645 avenue Tulane coin Claiborne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la susdite Cour Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée

Un lot d'effets mobiliers, consistant en installations de buvette vins, liqueurs, meubles de maison, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

Buck, Walshe & Buck, avocats.

23 juin—25—juil 2 7

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bureau du Constable, Première Cour de Cité, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle Orléans, 15 juin 1905.

In re James Demorselle & Sons.

Action en rem.

No 11 861—Première Cour de Cité, Paroisse d'Orléans.

A qui cela peut concerner.

Attendu qu'en vertu d'un writ de saisie conservatoire à moi adressé par l'Honorable Première Cour de Cité, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, j'ai saisie provisoirement et prise en ma possession la propriété ci après décrite, à savoir—

La propriété étant enregistrée dans le bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 20, folio 583, au nom de Arnold L. Vivien, acquise par lui le 5 avril 1896 par acte passé pardevant H. Pédesclaux, ancien notaire, et étant trois lots de terre dans le nouveau faubourg Marigny étant les Nos 1, 2 et 3 dans l'îlet 98, maintenant ilet 1329 sur un plan par Reillaux, daté le 19 mars 1835, déposé en l'étude de Pédesclaux, notaire, comme plan No 8; ledit ilet étant borné par les rues Dorgenois (autrefois Magistrat) Roche blave, (autrefois Vertu), Tonro (autrefois Union) et Français le lot No 1 formant l'encoignure des rues Français et Dorgenois, (autrefois Magistrat) et mesurant 30 pieds de face à la rue des Français par 90 pieds de profondeur et façade à la rue Dorgenois (autrefois Magistrat) le lot No 2, est contigu au lot No 1, et mesurant 30 pieds de face à la rue Français sur 90 pieds de profondeur, le lot No 3 mesurant 30 pieds à la rue Dorgenois (autrefois Magistrat) par 90 pieds de profondeur, lesquels trois lots formant ensemble le lot désigné par le No 8 de l'ancien ilet 98 sur lequelle propriété James Demorselle et fils réclament un lien privilège et droit d'hypothèque d'après la pétition enregistrée par eux dans l'affaire ci-dessus pour la somme de ($689.80) soixante neuf 80|100 dollars avec 6 0|0 pour cent d'intérêt par an à dessus du 8 novembre 1899 jusqu'au paiement et frais, etc., et attendu que la ci-dessus propriété sur laquelle les mêmes James Demorselle et fils réclament un lien privilège et droit d'hypothèque, a été abandonnée par ledit Arnold L. Vivien ou propriétaire ou propriétaires de ladite propriété et ledit Arnold L. Vivien ou propriétaire ou propriétaires de ladite propriété sont inconnus au dit James Demorselle et fils, et aucunes parties n'ont pu être trouvées sur lesquelles service légal de citation pouvait être fait, ou qui que ce soit représentant Arnold L. Vivien propriétaire ou propriétaires de ladite propriété, ou aucun domicile dudit maintenant pour cela avis public est par ceci donné à aucunes ou toutes personnes intéressées dans la propriété ci-dessus de comparaître et répondre dans les quinze jours, conformément aux articles 292 et 293 du code civil revisé à la pétition présentée par les dits James Demorselle et fils dans l'affaire ci-dessus.

WM. J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

Zengel, Thomas et Bethon avocats pour les demandeurs.

16 juin—16 18 21 25 28 30

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Tom Sweeney vs Geo. Somperta

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans -No 21,755- En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 6me jour de juillet 1905 à 11 heures a. m. de la propriété ci après décrite, à savoir Un baril de whiskey 1 baril contenant un whiskey 1 lot de liqueurs assorties, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. — Conditions — Comptant WM J BRADY Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. 25 juin—25—juil 2 6

Succession de Samuel M. Todd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 75.415 — Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont un pouvant en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par A. G. Brice et Walter Van Benthuysen, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — A. W. Cooper, avocat. 21 juin—21 25 30

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur du Premier District.

City Realty Company Limited vs Albert Steels.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 75.304—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 27 juillet 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêts des défendeurs dans cette affaire, Ernest V. Reiss et Marie Madeleine Carré, veuve de feu James J. Reiss, dans et à un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 139, borné par les rues St Claude, Liberté, Ursulines et St Philippe, mesurant quarante cinq pieds sept pouces de face à la rue St Claude sur cent cinquante pieds de profondeur

Ledite intérêts consistant en un cinquième non divisé pour chacun desdits défendeurs

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Hughes & Farrot, avocats pour les demandeurs.

23 juin—23 24 30—juil 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du droit d'occupation.

Germania Savings Bank and Trust Co.

Agent, vs Mme Veuve Paul Forstall.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 76 111—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 5 juillet 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Le droit d'occupation des lieux connus comme le No 44 avenue Howard entre les rues Carondelet et Baronne, de la date de la vente jusqu'au 20 septembre 1915.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Buck Walshe & Buck avocats pour la demanderesse 22 juin—22 23 29—juil 5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur du Deuxième District.

Favrot et Livaudais vs Ernest V. Reiss et Veuve J. J. Reiss

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 51.183—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 27 juillet 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêts des défendeurs dans cette affaire, Ernest V. Reiss et Marie Madeleine Carré, veuve de feu James J. Reiss, dans et à un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 139, borné par les rues St Claude, Liberté, Ursulines et St Philippe, mesurant quarante cinq pieds sept pouces de face à la rue St Claude sur cent cinquante pieds de profondeur

Ledite intérêts consistant en un cinquième non divisé pour chacun desdits défendeurs

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Hughes & Farrot, avocats pour les demandeurs.

23 juin—23 24 30—juil 7 14 21 27

H. W. Fitzpatrick.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour effectuer un partage parmi des héritiers tous d'âge.

Cottage simple, No 2711 rue Melpomène, entre les rues Magnolia et Clara.

James Levins vs John Levins et als.

No 64,175—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824, rue Common — JEUDI, le 29 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu conformément à un jugement de partage de l'Hon. W. B Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, signé en Cour ouverte le 25 mai 1905, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages ladessus y appartenant et en dépendant, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 85 borné par les rues Melpomène, Thalie, Panneell, maintenant Magnolia, et Clara, sur un plan par T. Dunbar, voyer de la 2me Municipalité, le 1er avril 1848 et déposé en l'étude de A. Mazureau ancien notaire, ledit lot de terre mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 127 pieds 9 pouces; étant la même propriété qui fut acquise par Nicholas Levins, décédé, par achat de la Banque de l'Union de la Louisiane, par un acte passé pardevant A. Mazureau, ancien notaire, le 26 mai 1846, et enregistré C. O. B. 48, folio 316.

Les améliorations consistant en un cottage simple en bois, connu comme le No 2711 rue Melpomène, contenant 2 chambres et cuisine.

Conditions—Comptant: l'acquéreur assumant les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1905; faisant un dépôt par 10 0|0 au moment de l'adjudication et payant pour l'acte de vente pardevant Geo. Montgomery, notaire.

Hubert M. Ansley, avocat.

28 mai—28—juin 4 11 18 28 29

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur du Premier District.

City Realty Company Limited vs Albert Steels.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 75.304—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 27 juillet 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits voies, privilèges et servitudes ladessus y appartenant ou de quelque façons en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Lopez, Perdido, Salcedo et Gravier, désigné par le No Municipal 651, ledit lot est désigné par le No neuf sur un devis annexé à un acte de vente dudit lot par la demanderesse au défendeur, passé le 31 octobre 1899 pardevant N. H. Trist, ancien notaire et mesurant d'après ledit devis trente pieds de face à la rue Lopez par une profondeur entre lignes parallèles de cent deux pieds, neuf pouces et six lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

E. A. Parsons, avocat pour la demanderesse.

23 juin—23 24 30—juil 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du droit d'occupation.

Germania Savings Bank and Trust Co.

Agent, vs Mme Veuve Paul Forstall.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 76 111—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 5 juillet 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Le droit d'occupation des lieux connus comme le No 44 avenue Howard entre les rues Carondelet et Baronne, de la date de la vente jusqu'au 20 septembre 1915.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Buck Walshe & Buck avocats pour la demanderesse 22 juin—22 23 29—juil 5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

CONTINUATION DE LA

Vente du Shérif d'un lot assorti de meubles de maison, divers etc.

Mme Marie Laferranderie, femme de Peter L. Mars et als vs Mme Caroline Lupe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75.545 — En vertu d'un ordre de vente daté le 20 juin 1905 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique aux lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 28 juin 1905, à 10.30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dans mon entrepôt, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres:

Un grand lot assorti de meubles de maison, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans

Richard et Vidrine, avocats pour les demandeurs.

21 juin 21 24 26 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Quatrième District.

Portant le No 2217 rue Claiborne, entre les rues Jackson et Première.

First Natchez Bank of Natchez, Miss., vs Charlotte Blake, femme de Nathan Hardin et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 75.762—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville le JEUDI, 29 juin 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, etc située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Jackson, Derbigny et Première, désigné comme lot No 7 de l'ilet No 412 sur un plan, déposé pour référence en l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville, comme partie d'un acte de dépôt daté le 8 février 1868, lequel dit lot mesurant vingt huit pieds de face à la rue Claiborne sur cent treize pieds trois pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Richardson & Soulé, avocats pour la demanderesse.

23 mai—26—juin 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts dans une propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Favrot et Livaudais vs Ernest V. Reiss et Veuve J. J. Reiss

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 51.183—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Vingt-Quatrième Cour de District paroisse d'Est Feliciana, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 juin 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges ladessus y appartenant située dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 446, borné par le Nouveau Chemin Coquille, les rues Euphrosine, Willow et Claiborne, laquelle dite portion de terre est cette portion dudit ilet lequel fait face à la rue Willow et mesurant soixante quinze pieds (75) de face au Nouveau Chemin Coquille et s'étendant, entre lignes parallèles, à la rue Euphrosine sur laquelle il fait aussi face. Ladite portion de terre est composée du tout des lots deux et trois et de parties des lots un et quatre, d'après un cinquième annexé à un acte pardevant Omar Villere, notaire daté le 4 septembre 1903, et marqué ne varietur pour l'identifier avec celui ci, étant une partie de la même propriété acquise par Albert Weiblen de la American Naval Stores Company Limited, d'après l'acte pardevant Fred. Deibel, notaire, le 7 juin 1903, ensemble avec toutes les bâtisses constructions et travaux et machineries, outils et accessoires qui s'y trouvent placés, ainsi que: une bouilloire tubulaire horizontale de 150 chevaux-vapeur, 72 pouces par 18 pieds ainsi que tous les objets qui en dépendent. Un réchauffeur Hardwick de 150 chevaux vapeur une pompe Blake-Duplex, avec tuyaux et connections une machine Hamilton Corliss, 14x36 pouces, 145 chevaux vapeur, avec tuyaux, valves et tous les appareils nécessaires à son fonctionnement, un cylindre en acier pour endurcir et un réservoir à ingrédients chimiques de 72 pouces par 72 pieds, avec tous les accessoires au complet.

Une machine servant à mesurer le sable et la chaux construite suivant les plans et spécifications de H. Huesenkes & Cie

Une machine spéciale et patentée servant à broyer la chaux 4 pieds sur 9, complète, avec poulies fixes et libres.

Une machine cylindrique à conduite ou machine à mélanger le gravois, 54 pouces sur 20 pieds, complète, s'alimentant automatiquement, ayant bassin-plaques, cylindres pour cailloux choisis, et une courte flèche, avec poulie de friction à dents. Une machine spéciale à mélanger le sable et la chaux construite suivant les plans et spécifications de H. Huesenkes & Cie., 920 pieds de rails T, en acier de 20 livres.

Deux cars transferts mesurant 4 pieds sur 7 pieds 4.5 pouces.

Un "Dump Car" en acier de deux yards, à roulens mesurant 45 pouces.

40 cars en acier, 26 sur 66 pouces, à roulens, mesurant 28 pouces.

Un char à traction élevé portant le convercle de cylindre.

Une presse de brique complète "Special Boyd" à quatre panneaux avec tous les appareils y compris des poulies fixes et libres à friction et à dents etc.

Aussi, un lot de cuissinres, poulies, flèches, cars de transport, élevateurs, appareils, pièces d'assemblage, chaines, sonpapes, tuyaux appareils pour tuyaux, réservoirs, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

George J. Woodside, avocat pour les demandeurs.

28mai—28 30—juin 2 9 16 23 29

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Vve F. Hanewinckel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 76.030—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Frederick Hanewinckel administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Cunningham & Cunningham, avocats.

28 juin—1 7

Succession de Veuve Armand Bocon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 75.318 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Adolfo Dugué exécuteur testamentaire datif de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat. 28 juin—28—juil 2 7

Succession de William Thompson, Sr

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 75.059—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William Thompson Jr. administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Dart & Kernan, avocats. 28 juin—28—juil 2 7

Succession de Emile Hommisch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 75,119—Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les sept jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Cunningham & Cunningham, avocats.

28 juin—1 7

Succession de Veuve Armand Bocon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 75.318 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Adolfo Dugué exécuteur testamentaire datif de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Walter L. Gleason, avocat.

28 juin—28—juil 2 7

Succession de William Thompson, Sr

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 75.059—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William Thompson Jr. administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Peter G. Riddell, avocat. 28 juin—28—juil 2 7

Succession de Emile Hommisch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 75,119—Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les sept jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Cunningham & Cunningham, avocats.

28 juin—1 7

Succession de Veuve Armand Bocon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 75.318 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Adolfo Dugué exécuteur testamentaire datif de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—McCloskey & Benedict, avocats. 27 juin—juil 1 6

Succession de Michael A. Finegan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 76.575—Division C—Attendu que Edward H. St. Martin a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michael A. Finegan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Edward J. Thilborger, avocat.

25 juin—25 29—juil 4

Succession de Walter B. Nugent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73,206—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final-et tableau de distribution présenté par Edgar M. Cahn, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Edgar M. Cahn, S. S. Prentiss, Scott E. Beer, avocats.

21 juin—21 25 30

Succession de Samuel Scherr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 76.551—Division C—Attendu que Annie Burris, représentée par Frank B. Thomas, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Samuel Scherr, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.— Zengel, Thomas et Bethon, avocats.

23 juin—23 27—juil 2

Succession de Douglas M. Kilpatrick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 7 541—Division A—Attendu que Douglas M. Kilpatrick a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Douglas M. Kilpatrick, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier — Burt W. Henry, avocat.

20 juin—20 24 29

Succession de John Henry Vermentile.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 74.966—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Carroll, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Joseph W. Carroll, avocat.

24 juin—24 28—juil 3

CHARTE

—:o:—

Central Bank, Savings & Trust Company.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE
Etat de la Louisiane
Paroisse d'Orléans
Ville de la Nouvelle-Orléans

QU'IL SOIT CONNU que ce jour, le vingt-cinquième du mois d'avril, en l'année mil neuf cent cinq, pardevant moi, Alexis Brian, notaire dûment commissionné et qualifié en la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, et en la présence des témoins ci après nommés et désignés personnellement sont venus et ont comparu, les diverses personnes dont les noms sont ci-après mentionnés et contresignés, lesquelles personnes ont déclaré que, en prévalant des lois de l'Etat de la Louisiane dans de tels cas, elles ont convenu de faire par ces conventions, et se sont engagées de même que toutes autres personnes qui pourront devenir leurs associés, de former une corporation de banque avec les pouvoirs d'une banque d'épargnes et de dépôts sûre et de confiance sans le pouvoir d'émettre des billets et en vertu des articles et des stipulations suivantes, à savoir

ARTICLE I.

Le nom et titre de cette corporation sera la "Central Bank Savings and Trust Company", et sous ce dit nom d'incorporation elle aura et jouira du privilège de succession pendant une durée de cinquante (50) ans à partir de la date ci-dessus.

ARTICLE II.

Cette Association aura et possédera tous les pouvoirs accordés aux associations de banques d'épargnes de dépôts sûres et de confiance ce en vertu des dispositions de la loi No 166 approuvée le 15 mars 1855 intitulée: Loi pour établir un système général de banque libre dans l'Etat de la Louisiane telle qu'elle a été amendée et décrétée à nouveau par divers statuts subséquents de la Louisiane, et particulièrement par les dispositions de la loi No 150 des lois de 1888, approuvée le 12 juillet 1888, loi No 95 des lois de 1892, approuvée le 7 juillet 1892, et la loi No 45 des lois de 1902, approuvée le 21 juin 1902.

ARTICLE III.

Les affaires de cette corporation devront être faites dans la Ville de la Nouvelle Orléans dans l'Etat de Louisiane où son domicile est par ceci établi.

ARTICLE IV.

Toutes citations ou autres procédures légales devront être servies au Président de ladite corporation, ou dans le cas de son absence au Vice-Président, lequel agit comme Président, ou en l'absence des deux au Caissier de ladite corporation.

ARTICLE V.

Le fonds capital de cette corporation de banque est par ceci fixé à un million de dollars ($1.000.000), divisé dans dix mille (10.000) actions de la valeur au pair de cent dollars ($100) chacune. Ledit stock sera représenté par des certificats de stock, signé par le Président et le Caissier, et dans l'absence du Président soit par n'importe lequel des Vices Présidents, et ne seront transférables sur les livres de la compagnie seulement sur la remise ou la preuve de la perte ou destruction des certificats émis, et aucun actionnaire n'aura le droit de voter sur aucune actions à lui transférées dans les vingt jours précédent aucune élection.

ARTICLE VI.

Le tout du fonds capital de cette Association sera payé comptant, ce qui avant le premier jour de juillet 1905 et quand le vote pour cette corporation commencera sous ses affaires.

ARTICLE VII

Les affaires de cette corporation seront conduites par un Bureau de Directeurs de vingt cinq (25) personnes, et les vingt et une (21) personnes suivantes sont par ceci nommées comme le premier Bureau de Directeurs, avec le droit en eux de nommer les autres quatre (4) tous desquels remplissent leurs emplois jusqu'au troisième jeudi de janvier 1906, savoir: Samuel Eahn, L. S. Clarke, William Edenborn, C. H. Ellis, Lawrence Fabacher, Léon Fellman, Charles Godchaux, Paul L. Ferdinand Gumbel, W. T. Hardie, George A. Hero, Jonas Hiller, Philip Lehman, E. W. Mente, John H. Murphy, M. J. Sanders, Maurice Stern, Simon Weis, Solomon Wexler, Pearl Wight, et F. B. Williams.

Un directeur peut résigner en écrivant à n'importe quel actionnaire qui n'est pas un directeur par direction directe ou par autorité revêtu comme tel sous cette clause plein pouvoir et autorité d'agir comme tel directeur en sa place et lieu pendant son absence temporaire du domicile de la compagnie.

ARTICLE VIII

Les noms, et noms de résidence des actionnaires souscripteurs et le nombre d'actions tenues par eux, respectivement, sont comme suit:

Noms.	Résidences.	Actions
F. B. Williams	Patterson, Ins.	278
L. S. Clarke	Patterson, Ins.	278
The Leon Godchaux Co. Ltd.	rues Chartres et Canal	278
Charles Godchaux	avenue St Charles et la rue Arabela	56
William Edenborn	Ville de New York	278
Lawrence Fabacher	5705 avenue St Charles	278
Paul L. Godchaux	1237 avenue Jackson	56
Julian M. Swoop	1215 rue Josephine	28
Simon Weis	1237 avenue Jackson	56
Gus Oertling	4317 Canal	28
W. J. Barkley	1747 Hystanes	14
Maurice Stern	5115 avenue St Charles	278
George R. Murrell	Bayou Goula La.	42